

ICANN69 | Journées de séances communautaires – Bienvenue du leadership de l’At-Large (30 min) suivi par une séance politique de l’At-Large : priorisation des recommandations (90 min)
Mardi 13 octobre 2020 – 09:00 à 11:00 CEST

YEŞİM NAZLAR :

La réunion vraiment maintenant commencer. Merci de lancer l’enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la séance de leadership At-Large, bienvenue à l’ICANN69 et fixation des priorités pour les recommandations. Je m’appelle Yeşim Nazlar.

L’interprétation simultanée pour cette séance sera faite en français et espagnol et va utiliser la plateforme Zoom et la plateforme d’interprétation simultanée à distance de Congress Rental Network. Les participants sont donc encouragés à télécharger l’application de Congress Rental Network suivant les instructions dans le chat de Zoom et dans le document disponible sur la page web de la réunion.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que le modérateur de la séance vous appelle, notre équipe de techniciens va activer votre micro. Dites à ce moment-là votre nom pour l’enregistrement et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si vous allez parler dans une langue autre que l’anglais.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Au moment de parler, assurez-vous de mettre sur muet tous les autres dispositifs, y compris l’application de Congress Rental Network. Veuillez également parler distinctement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos.

Enfin, cette session, comme toutes les autres activités de l’ICANN, est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN. Veuillez trouver le lien vers ces normes dans le chat de la séance.

Et en cas de perturbation ou de problème technique pendant la session, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Sur ce, je vais maintenant céder la parole à Maureen Hilyard, présidente de l’ALAC. Maureen, c’est à vous.

MAUREEN HILYARD :

Merci Yeşim. Pouvons-nous afficher ma présentation à l’écran s’il vous plaît ? Merci.

Bienvenue à tous et désolée, je ne peux pas activer ma vidéo, je ne sais pas pourquoi. Donc vous ne pouvez pas me voir, j’en suis désolée, mais je suis là avec vous, ne vous inquiétez pas. Donc bienvenue au nom de l’At-Large à l’ICANN69. Je suis présidente de l’ALAC et je veux vous présenter ce que nous allons couvrir ce matin dans cette séance de bienvenue.

Tout d’abord, je vais vous présenter les nouveaux membres ALAC, donc les personnes qui nous rejoignent et celles qui nous quittent,

avec ensuite un petit rapport de nos séances dans le cadre de la semaine *prep week*, la semaine dernière et les activités qui ont été organisées, et ce qui nous attend pour les deux prochaines semaines avec une mention spéciale pour les réunions avec le Conseil d'Administration et les séances plénières lors de la semaine ICANN69, la conférence elle-même. Ensuite, je vais céder la parole à Jonathan Zuck, vice-président pour la politique, qui va nous parler des points saillants concernant les politiques d'At-Large et ce qu'il faut savoir par rapport aux principaux points politiques.

Vous voyez maintenant à l'écran l'un des principaux aspects de notre réunion générale annuelle à l'ICANN. Puisqu'on joue un petit peu à la chaise musicale, il y a les personnes qui nous rejoignent et les autres qui s'en vont. Donc nous allons accueillir quatre nouveaux membres autour de la table de l'ALAC et également l'équipe sortante de l'équipe de leadership At-Large.

Les nouveaux membres ALAC : Sarah Kiden qui provient des dirigeants régionaux et nous sommes très heureux d'accueillir Sarah dans notre équipe ; nous avons ensuite Pari Esfandiari, qui représente EURALO ; Sindy Obed d'Haïti, qui vient de LACRALO et qui connaît bien notre département politique et fait maintenant partie de l'ALAC ; ensuite, les autres membres que j'ai noté ici qui font partie de l'équipe leadership, donc les membres qui ont été sélectionnés pour chacune de ces régions.

Et nous avons certaines personnes qui nous quittent, mais cela se produira lors de la séance de récapitulation à la fin de l'ICANN69 à la

fin de la deuxième semaine lorsqu'ils auront leur dernière séance avec le Conseil d'Administration, donc séance d'adieu, par exemple le membre ALAC de longue date Tijani Ben Jemaa qui vient d'AFRALO, également membre de l'équipe leadership ALAC, également Bastiaan Goslings de la table ALAC et qui a été nommé en tant que délégué NomCom pour EURALO, donc il ne s'en va pas bien loin. Ensuite, Javier Rúa-Jovet qui passe de l'ALAC au conseil de la ccNSO. Donc il ne s'en va pas bien loin lui non plus.

Et ce que je voulais également mentionner et qui n'apparaît pas sur cette diapositive, pour ceux qui ne connaissent pas très bien d'At-Large, nous avons un code de couleurs pour l'At-Large. Et vous allez remarquer que par exemple sur le logo en haut à droite de cette diapositive, vous voyez le logo ICANN en haut à droite de l'ICANN, autour du logo, il y a cinq couleurs et ces cinq couleurs représentent précisément nos cinq régions au sein de l'At-Large. Voilà pour ce qui est du logo At-Large : l'orange pour AFRALO, le rouge pour APRALO, le bleu pour EURALO, le vert pour LACRALO et le jaune pour NARALO. Voilà un petit peu l'explication. Il y a peu de gens qui se rendent compte de cela, mais voilà quelle était l'intention derrière ce logo d'At-Large. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

C'est un petit rappel. C'est une diapositive qu'on a utilisée la semaine dernière dans le cadre de la semaine de préparation pour vous indiquer les différentes activités et les personnes qui s'en occupent : d'abord présidence des RALO, la communauté At-Large, toutes les

personnes qui sont chargées d’organiser les séances pour que vous les connaissiez, que vous mettiez un visage sur les noms.

Et pour information, Ricardo va intervenir après l’introduction de Jonathan et moi-même et Joanna va être chargée également d’organiser une séance pratiquement juste après celle-ci. Ensuite, Jonathan et Cheryl ainsi que Sébastien ainsi que Hadia et Olivier vont présenter avec Joanna me semble-t-il quelques séances la semaine prochaine. C’est un petit rappel. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Vous voyez ici quelques informations par rapport aux activités qui pourraient être importantes pour notre communauté. Si vous pouvez essayer d’y participer pendant les semaines 1 et 2, voilà les activités avec le Conseil d’Administration pour savoir ce sur quoi travaille le Conseil d’Administration. Et je pense que l’une des séances importantes, c’est la séance du lundi, priorités communauté Conseil d’Administration sur les réunions ICANN.

Et je vais en profiter pour rappeler aux collègues qu’aujourd’hui, il y a un sondage qui est organisé sur les réunions ICANN. Donc ce serait très utile que tous et chacun puissiez remplir ce sondage pour qu’on puisse envoyer des informations précises par rapport aux réunions ICANN, aux réunions présentiels, si elles peuvent avoir lieu dans un avenir prochain, et qu’on puisse envoyer ces informations au Conseil d’Administration.

Pour la deuxième semaine, c’est là que nous allons avoir nos plénières. Et ces séances sont particulièrement importantes, donc je

vous encourage vivement à participer à ces séances. Voilà, je vous les ai indiquées ici sur l’écran.

La deuxième semaine, il y a également une séance le mardi sur la remédiation des problèmes d’acceptation universelle. Vous voyez qu’on n’abordera pas exclusivement les sujets principaux.

J’ai, il me semble, utilisé tout le temps que j’avais pour moi-même. J’ai pris un peu plus de temps que prévu sur cette partie, mais on est censé donner maintenant la parole à Jonathan qui a des messages importants à partager avec nous. Donc il faut que l’on prenne note par rapport à ces deux prochaines semaines. Merci Jonathan, allez-y. Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Merci Maureen.

Bienvenue à tous à la première réunion générale annuelle virtuelle. On a maintenant déjà eu l’occasion d’avoir les trois types de réunions en mode virtuel, et on s’améliore à mesure qu’on avance. Donc je pense que dès qu’on aura la possibilité des réunions virtuelles parfaites, on pourra se rencontrer en personne, ce qui serait très bien.

Très brièvement, pour aujourd’hui, j’ai préparé un document des points de discussion. Je ne sais pas si vous avez les diapositives. Autrement, on pourra utiliser ce document que j’ai fait circuler. Le personnel pourra également partager le lien pour y accéder sur le chat. Il s’agit de la nouvelle pratique que nous avons mise en place au

cours des dernières réunions de l'ICANN, qui est de faire circuler des points pour discussion qui sont les positions sur lesquelles la communauté d'At-Large a dégagé un consensus à travers ces délibérations entre les réunions et au cours des dernières années et ce, dans le but que si vous avez l'occasion de discuter avec quelqu'un dans un couloir soit disant, vous aurez une idée de l'avis de l'At-Large vis-à-vis d'un sujet particulier et que vous ayez également un tout petit peu de contexte par rapport à ce sujet pour que vous puissiez en discuter.

On est allé au-delà parce que si vous êtes dans une salle et que vous avez la possibilité de prendre la parole, parce que c'est ce que nous essayons d'encourager, la participation, jusqu'à ce que les discussions se tiennent, vous pourrez lever la main et soulever les sujets qui nous intéressent dans la salle Zoom où vous vous trouvez.

Parce que c'est cela l'idée d'avoir une influence sur une grande organisation lente comme la nôtre. C'est la réitération et c'est le fait que les gens entendent encore et encore les mêmes messages. Dans le cadre de l'ICANN, on répète les mêmes messages pendant des années même. On reprend les mêmes propos parce que cela finit par avoir un effet sur l'esprit des gens.

Donc on fait circuler ce document de points de discussion pour chaque réunion. Et le document est censé être adapté aux sujets que nous prévoyons seront discutés lors de la réunion pour qu'il soit utile pour vous tous. Voilà les sujets qui seront sans doute abordés et ce que nous croyons qui sera discuté au cours de l'ICANN69.

En ce moment, l’utilisation malveillante du DNS, c’est un sujet qui est fréquemment soulevé. Il s’agit de question urgente qui a le potentiel de diviser quelque part la communauté. Et cela pourrait affronter les utilisateurs de l’internet aux fournisseurs de service internet. Il faut donc que l’on coopère pour modifier cette situation vis-à-vis de l’utilisation malveillante du DNS. L’internet peut ne pas toujours être pareil pour tout le monde. Mais l’utilisation malveillante du DNS est un sujet sérieux pour les utilisateurs individuels de l’At-Large, les intérêts desquels nous sommes censés représenter.

Donc la rançon logiciel, y compris les techniques de hameçonnage avec des identificateurs de système faux est en augmentation ; c’est ce que montre un rapport de *Defense Report* de Microsoft, qui a récemment été publié et qui divulguait les statistiques vis-à-vis de ce qui a été contrôlé sur internet.

Mais l’At-Large est également engagée à l’éducation des utilisateurs finaux individuels. Et depuis notre dernière réunion, nous avons adopté une approche double pour ce faire. D’une part, on a décidé de former les gens à participer à l’élaboration de politiques au sein de l’ICANN et d’autre part, de trouver un moyen pour former les utilisateurs individuels à travers notre organisation pour qu’ils sachent se défendre contre l’utilisation malveillante du DNS. Et c’est pourquoi lors de la séance spécifique que nous aurons plus tard dans la semaine, nous commencerons à former les gens pour qu’ils sachent faire cela.

Nous nous concentrons surtout sur les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui ont des pourcentages d'enregistrements malveillants élevés. Donc cette semaine, comme la semaine prochaine, nous n'allons pas nous concentrer sur tous les opérateurs de registre et tous les bureaux d'enregistrement. Nous allons nous concentrer sur ceux qui ont un grand pourcentage d'utilisation malveillante. Et c'est ceux qui, en général, ne participent pas aux réunions de l'ICANN et qui ont un grand impact sur la communauté de l'At-Large.

Nous soutenons les recommandations du SSAC concernant l'utilisation malveillante du DNS et les moyens pour trouver une solution coopérative à certains de ces problèmes associés à l'utilisation malveillante du DNS. On a deux séances consacrées à ce sujet. Le lundi, on a une séance sur le secteur des noms de domaine, tout ce que vous voulez savoir, demander ou discuter. Et le mardi, on aura une séance qui s'appellera « Séance plénière : utilisation malveillante du DNS » et nous allons également organiser une séance de formation à ce sujet, qui sera privée.

Deuxième sujet. Comme vous savez, l'Union européenne a adopté un règlement général de protection des données, connu comme RGPD, il y a quelques années, mais ce n'est que récemment qu'il a été mis en œuvre et qu'il est entré en vigueur. Malheureusement, on a dû se mettre à niveau très rapidement pour comprendre de quoi il s'agissait pour divulguer des informations pour tous ceux qui enregistrent des noms de domaine. On a dû leur expliquer ce qu'était la base de

données du WHOIS qui a été impactée par ce règlement et qui est désormais expurgée au bénéfice des titulaires de noms de domaine, mais tout en appliquant des points négatifs pour ceux qui l’utilisaient et non pas seulement les personnes privées, mais les chercheurs, les titulaires de marque, les forces de l’ordre ; ce sont les parties prenantes qui utilisaient cette base de données pour éviter l’utilisation malveillante du DNS, la violation des marques commerciales, le malware et autres et tout ce qui était protégé par la base de données du WHOIS, bref.

C’est un sujet qui est certes compliqué, mais nous conseillerons au Conseil d’Administration de rejeter les recommandations récentes du groupe de travail sur le EPDP qui était sur le point de développer un système de ticket très coûteux, qui est beaucoup plus cher d’ailleurs que le coût projeté de repartir à zéro plutôt que de reprendre les base de données qu’ils ont. La conversation est toujours en cours. Je précise, la protection des consommateurs est toujours la priorité de l’At-Large parce que nous nous concentrons sur les priorités des utilisateurs. Et les utilisateurs qui ne sont pas des titulaires de noms de domaine sont beaucoup plus que ceux qui le sont. Donc nous, on devrait avoir un poids beaucoup plus important que les titulaires de noms de domaine et les groupes qui les représentent. Et c’est les utilisateurs finaux que nous essayons de protéger toujours, comme je le disais, dans l’utilisation malveillante du DNS comme dans l’accès aux données.

Troisième sujet. Au cours du transfert de la supervision de l'IANA qui s'est fait il y a quelques années où les États-Unis ont cédé le contrôle qu'ils avaient sur l'ICANN, ce qu'on a appelé le transfert de la supervision de l'IANA, dans le cadre de ce processus, nous avons conçu un cadre d'interprétation et des droits de l'homme dans l'intérêt de la communauté et de l'ensemble de l'ICANN, où l'ICANN n'est qu'un membre, mais qui permet que les membres puissent avoir une voix et s'exprimer vis-à-vis des budgets et d'autres considérations.

L'un des sujets qui a été discuté dans le cadre de ce processus était la création d'une évaluation d'impact sur les droits de l'homme. Cela avance bien, quoi que doucement. Et nous allons tenir une séance conjointe avec le groupe de représentants de parties prenantes non commerciales, NCSG. Nous allons nous réunir pour aborder l'évaluation d'impact pour voir où on en est et voir s'il est possible de nous mettre d'accord. C'est pourquoi on essaie d'identifier les désaccords potentiels qu'il faudrait que l'on définisse lors de la séance. Donc on a discuté de la possibilité d'avoir une évaluation d'impact sur les droits de l'homme, mais également de considérer les droits des utilisateurs qui ne sont pas des titulaires de nom de domaine, ce qui n'est pas considéré à présent par le cadre des droits de l'homme parce que c'est considéré comme étant trop large. Et finalement, les droits de l'homme incluent la sécurité et la priorité. Donc du point de vue des consommateurs, on protège des principes qui sont également consacrés dans la déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. Voilà quelques-unes des discussions que

nous allons tenir à ce sujet. On aura deux séances y consacrées : d’abord le mardi 13 à 14h00 donc aujourd’hui.

Puis pour les procédures relatives à des séries ultérieures de nouveaux gTLD, il s’agit d’un sujet qui est discuté depuis quelques années déjà et qui considère comment procéder à une nouvelle série d’enregistrements de nouveaux gTLD. La question qui se pose est : quelles seront les nouvelles règles associées à l’enregistrement de nouveaux noms qui suivent le point ? Donc .com, .net auparavant ; on a désormais .photography, .gallery et d’autres. Il y a des gens qui veulent changer la façon dont sont régis ces nouveaux noms de domaine.

À l’At-Large, le principal est d’éviter les conséquences de la croissance trop rapide, d’avancer avec un programme sans que l’on soit prêt. On ne sent pas d’ailleurs que le marché demande cela, c’est plus une question où c’est demandé du côté de l’offre, mais pas tellement dans le marché.

Donc ce qui nous inquiète est la possibilité d’avoir davantage d’acteurs impliqués au programme. La dernière fois que la racine s’est ouverte à davantage de noms en 2012, il y a eu des programmes qui ont été lancés pour aider les régions faiblement desservies à travers du soutien avec les frais de candidature, des programmes de mentorat pour les candidats. Et ces programmes n’ont pas très bien marché. C’est pourquoi nous voulions améliorer cette expérience pour faire en sorte que leurs priorités communautaires, par exemple, soient mieux garanties qu’auparavant.

L'utilisation malveillante des noms géographiques est également une de nos préoccupations. Il y a beaucoup de villes et de régions autour du monde qui ne font pas vraiment attention à ce que fait l'ICANN. Et ils pourraient se retrouver avec un nom qui a été enregistré par une entreprise commerciale parce qu'ils n'avaient pas fait attention et qu'ils doivent payer pour utiliser ce nom. Notre but est de garantir que les noms des communautés autochtones, des villes ou autres soient préservés.

Finalement, quant au processus, je dirais qu'il y a eu beaucoup de transactions où les titulaires cédaient leur nom à d'autres par exemple. Il y a énormément de potentiel pour qu'il y ait une capture du système maintenant. Il y a eu des ventes aux enchères privées en 2012 pour résoudre ces problèmes. Mais maintenant que les gens savent comment fonctionne le système, le risque est plus élevé. Donc on voudrait passer à un système plus transparent pour éviter ces risques justement.

Sujet suivant. Finalement, il y aura un questionnaire sur les réunions virtuelles en général. Et bien que ce ne soit pas un sujet de politique, c'est un sujet dont nous discutons fréquemment et qui sera repris lors des deux prochaines semaines. Donc il y a eu une enquête qui a été conçue et qui sera circulée. On voulait à ce point-là souligner deux points.

Le Conseil d'Administration a mis en œuvre un programme de subvention pour les personnes qui n'ont pas énormément de bande

passante pour qu’elles puissent avoir un débit plus élevé pour mieux participer à la réunion virtuelle. Voilà un programme pilote.

Et d’autre part, il y a un autre programme pilote qui ferait que certaines des séances ne se feront pas sur Zoom mais seront diffusées sur YouTube également avec un délai de 30 secondes. Ce qui veut dire que les personnes qui n’ont pas suffisamment de débit pourront suivre ces présentations de manière plus efficiente que comment elles auraient pu le faire sur Zoom, l’idée étant de diffuser des informations. On vous informera lorsque ces séances se feront pour que vous y accédiez et que vous cliquiez le lien pour que vous le fassiez circuler auprès de vos amis. La capacité des ces séances sur YouTube est vraiment nécessaire pour la communauté At-Large. Donc si vous êtes connecté à travers le téléphone pour la présente séance, je vous encourage tout à fait à utiliser ce choix de diffusion pour YouTube pour voir les réunions pilotes qui vont être diffusées sur YouTube. Et nous nous assurons que vous soyez au courant.

Ensuite, il y a d’autres choses sur lesquelles on va continuer à travailler, outils supplémentaires pour utiliser dans ces réunions virtuelles, donc des salles parallèles sur Zoom – c’est un petit peu ce qu’on fait lorsqu’on est en présentiel. On va commencer à utiliser également Google Jamboard pour faire de la coopération et de la collaboration en ligne. On veut également utiliser des outils de discussion en couche comme Loomio ou Slack et ensuite, des systèmes automatisés de traduction et d’interprétation lorsque les services d’interprétation ne sont pas disponibles pour nous. Donc

voilà certaines des réunions qu’on va avoir par rapport aux réunions virtuelles et certains des points saillants que nous allons aborder à cette occasion.

Enfin, l’acceptation universelle. L’idée derrière l’acceptation universelle, c’est essentiellement de faire en sorte que les sites web puissent s’adapter à tous les nouveaux domaines de premier niveau et les IDN qui ne sont pas en caractères romaines, c’est-à-dire en cyrillique, chinois ou arabe qui, à l’heure actuelle, représentent une partie minoritaire de la base de données lorsque vous demandez par exemple une adresse courriel sur un site web. Donc il y a un travail permanent qui vise à faire en sorte que le système soit amélioré avec des codes sur des sites web qui n’ont pas été actualisés pour s’adapter à ces nouveaux noms de domaine plus longs qui utilisent des caractères non romaines plus complexes. Donc 80 % des sites web ne sont pas encore conformes à l’acceptation universelle, ce qui mine la crédibilité de l’ICANN, donc cela doit constituer une priorité pour la prochaine série.

Enfin, d’autres séances qui peuvent s’avérer intéressantes pour vous, d’abord réunion importante pour la communauté et le Conseil d’Administration sur les réunions ICANN, réunion de bienvenue ou d’inauguration de l’ICANN69 le lundi 19, ensuite jeudi 22 octobre, forum public – j’espère que vous aurez l’occasion d’y participer.

Donc voilà les points saillants que je voulais vous présenter. On m’a donné dix minutes. Je suis désolée si j’ai excédé ce temps de parole. Mais je suis à votre disposition s’il y a des questions dans la salle.

Attendez, je vais regarder s’il y a des mains levées. Oui, Holly Raiche. Allez-y Holly.

HOLLY RAICHE :

Quand allons-nous parler de l’utilisation malveillante du DNS ? Pourquoi je pose la question ? Parce que nous avons eu une séance en Australie sur les plateformes numériques et croyez-moi ou non, il y avait des gens qui ne comprennent pas encore l’importance pour les bureaux d’enregistrement. Y a-t-il un moyen de reformuler cela ? Parce que je pense que l’un des problèmes qui se posent par rapport à l’utilisation malveillante du DNS, c’est qu’on ne sait pas qui sont les mauvais acteurs, donc c’est difficile de faire pression pour faire respecter les choses. Est-ce qu’on pourrait insister là-dessus ? Parce qu’il y a beaucoup de pression de l’ALAC sur notre secteur à nous, mais qu’en est-il des autres ?

JONATHAN ZUCK :

Merci Holly, excellente question.

Je pense que les parties contractantes ont un argument légitime à cet égard. En effet, bon nombre d’entre elles travaillent très dur sur l’utilisation malveillante du DNS et les pires acteurs ne sont précisément pas ceux à qui l’on parle tous les jours. Ce ne sont pas ceux qui participent aux politiques et qui participent aux discussions. Et je pense que la préoccupation qui se pose lorsqu’on essaie de faire respecter les règles, c’est qu’on augmente leurs coûts sans résoudre le problème parce que les gens qui enfreignent les nouvelles règles, ce

ne sont pas eux finalement. Donc il y a une préoccupation légitime qui se pose-là.

Donc nous avons par le passé essayé de nous concentrer sur ces mauvais acteurs en les identifiant et en élaborant par exemple des seuils d'utilisation malveillante du DNS qui iraient bien au-delà de la norme pour ce secteur, donc définir les choses plus clairement. Vous demandez à ce que plus en amont dans le processus on puisse identifier les choses et que certains décident de ne pas travailler avec ces mauvais acteurs.

Ces bases de données sont peut-être trop agressives par rapport au fait de désigner tout un nom de domaine dans son ensemble comme étant mauvais acteur. Ce serait peut-être trop agressif. Donc c'est une question délicate. Mais effectivement, nous voulons qu'il y ait plus de transparence par rapport à la conformité et que tout cela se fasse en amont, qu'il y ait plus de collaboration, plus de coopération entre opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement et qu'ensuite, plus loin dans ce processus, il serait bon de connaître ces mauvais acteurs avant que l'ICANN ne leur retire toute crédibilité.

Donc je vous le disais, c'est une question délicate. Je vous dirais que pour cette réunion en particulier, on va essayer d'insister sur ce que l'on essaie de faire par rapport à l'utilisation malveillante du DNS puisqu'on s'y est engagé à l'ICANN67 il y a six mois. Et on veut lancer cette campagne d'éducation des utilisateurs finaux parce que c'est réellement important pour eux de ne pas cliquer sur les mauvais liens dans les courriels, de ne pas télécharger les pièces jointes dans

courriels, de reconnaître les tromperies, les fraudes, essayer de déceler toutes ces choses-là, ce qui s’avère beaucoup plus difficile qu’on ne l’espère.

Voilà ce qu’on essaie de faire du côté politique. Mais je pense que pour cette réunion, ce qu’on veut faire, c’est de dire : « Voilà, on veut faire partie de la solution aussi à tous ces problèmes. »

JONATHAN ZUCK : Greg Shatan a levé la main.

GREG SHATAN : Merci. Très heureux d’être avec vous aujourd’hui, où que vous vous trouviez. Deux brefs commentaires par rapport à ce que vient de dire Holly.

D’abord, dans une certaine mesure, les parties contractantes l’ont amené dans la discussion puisqu’un groupe de parties contractantes a proposé sa propre définition de l’utilisation malveillante du DNS, qui est assez étroite et très orientée puisqu’elle exclut beaucoup des aspects de l’utilisation malveillante du DNS qui sont source de grandes préoccupations. Je ne veux pas dire avec cela que les identificateurs ne sont pas source de préoccupations – il le sont énormément.

Cela résume certains des points saillants que Donna Austin vous a montrés auparavant.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Greg.

Abdulkarim, vous avez levé la main ?

ABDULKARIM OLOYEDE :

Merci beaucoup. Je voulais simplement dire qu’identifier les mauvais acteurs peut s’avérer extrêmement difficile parce qu’à n’en pas douter, les mauvais acteurs, ce n’est pas un groupe homogène. Il y a tellement de mauvais acteurs que c’est extrêmement difficile de les identifier. Voilà ce que je voulais dire.

JONATHAN ZUCK :

En fait, Abdulkarim, ce ne sont pas les criminels qu’on veut identifier. Bien entendu, on veut les identifier aussi. C’est pourquoi on continue à faire pression pour que les bonnes personnes aient accès à toutes ces données.

Mais c’est un tout petit monde. La grande majorité d’entre eux ne tombent pas dans la catégorie des mauvais acteurs. On veut qu’ils fassent plus, mais ils font de leur mieux pour l’instant. Il y a une petite minorité qui ne fait pas de son mieux mais là, je parle de moins de 10 mauvais acteurs. Et si vous regardez le rapport DAAR – DAAR, c’est le signalement des cas d’utilisation malveillante que l’ICANN a élaboré –, vous verrez qu’ils existent mais qu’ils ne sont pas nommés. Voilà les

noms qu’on essaie de trouver. Bien sûr, on ne cherche pas les cybercriminels – ce n’est pas notre fonction. Mais il serait bon que les utilisateurs individuels connaissent le nom des mauvais acteurs.

On m’indique que je suis en train d’empiéter sur la prochaine séance, donc je vais vous présenter cette prochaine séance. Je suis à votre disposition de toute façon. Si vous voulez me contacter, vous avez ici mon adresse courriel.

La prochaine séance, on l’appelle la séance de triage. Pourquoi ? Parce que c’est une machine qui sépare le grain de l’ivraie, donc ce qui est utile de ce qui ne l’est pas dans une ferme. C’est une batteuse. Ce qui se produit depuis ces dernières années, c’est qu’il y a un certain nombre de groupes, des équipes de révision, des groupes de travail, qui élaborent des recommandations pour mettre en œuvre des changements et des réformes à l’ICANN et par rapport à la manière dont l’ICANN fonctionne.

Donc aujourd’hui, il y a une centaine de recommandations qui viennent se contredire les unes des autres parfois. Certaines sont plus pertinentes que d’autres puisqu’elles sont parfois rattrapées par l’évolution des choses. Donc il faut qu’il y ait un effort de la communauté pour examiner ces recommandations pour voir quel serait l’ordre des priorités par rapport à ces recommandations à la lumière par exemple de la prochaine série. Donc c’est un effort de la communauté.

Ce que nous voulons faire, c’est lancer ce processus nous-mêmes pour que ce soit un processus de toute la communauté qui puisse être lancé et que nous, on ait fait notre travail. Donc c’est une longue conversation qu’on est en train de commencer aujourd’hui, mais on veut initier cette conversation au sein de la communauté At-Large.

Donc sans plus attendre, ce que je vais faire, c’est vous présenter le président du groupe de travail du budget qui travaille sur ce genre de recommandations, Ricardo Holmquist, qui va vous présenter cette réflexion qui consiste à ce travail de triage, de sélection des priorités par rapport aux recommandations. Ricardo, c’est à vous.

RICARDO HOLMQUIST :

J’ai eu peur que vous écorchiez mon nom, mais c’est bon.

Comme Jonathan vous l’a dit, l’idée est d’examiner les différentes recommandations dans chacune des révisions, groupes de travail, commentaires. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante s’il vous plaît ?

Comme vous le voyez, il y a une centaine de recommandations qui découlent de la piste de travail 2, 35 recommandations du CCTRT, 31 recommandations qui découlent du SSR2, le modèle multipartite a donné lieu à environ cinq recommandations, l’ATRT2 a donné lieu à 46 recommandations et cinq recommandations pour l’ATRT3. Pour ce qui concerne les RPM, donc mécanismes de protection des droits, sept procédures. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Dans le cadre de la piste de travail 2 par exemple, il y avait une centaine de recommandations dont la plupart étaient approuvées par le Conseil d'Administration et déjà mises en œuvre. Il en reste qui n'ont pas été mises à jour au sein des différents groupes de travail, par exemple l'équipe ATRT3 a présenté ses recommandations au Conseil d'Administration qui les a approuvées mais qui ne les a pas mises en œuvre pour l'instant. Certaines de ces recommandations ne bénéficient pas de notre préférence. Il pourrait y avoir d'autres recommandations sans qu'elles soient largement acceptées.

Pourquoi faire ce triage ? Souvent, on fait des recommandations comme par exemple davantage de transparence. Cela veut dire qu'il y a 10 ans, on n'avait pas de révision, pas de révision indépendante et que chaque SO, chaque AC, même l'ICANN n'était révisée. Il y a une décennie, on considérait qu'il fallait le faire très fréquemment, donc c'est ce qui a été adopté et décidé, mais il y a deux ans, on s'est rendu compte qu'on avait tellement de révisions en cours en même temps qu'on n'avait même pas le temps de mettre à l'essai les recommandations qui étaient mises en œuvre, on n'avait pas le temps de les évaluer.

À l'At-Large par exemple, nous sommes des bénévoles. On n'a donc pas le temps de faire une révision tous les deux ans et de voir ce qu'elles donnent. Peut-être faudrait-il que l'on prenne un peu plus de temps pour voir quel en est le résultat ? Donc on s'est dit qu'il serait peut-être convenable d'avoir des révisions tous les cinq ans plutôt que tous les deux ans ; c'est toujours un délai raisonnable, c'est

transparent, mais cela nous permettrait de mieux travailler et de faire de meilleures révisions. Donc l’idée à chaque fois est de réévaluer ce que nous faisons. Diapositive suivante. Diapositive suivante.

Est-ce ma dernière diapositive ? Diapositive suivante s’il vous plaît. Il m’en reste une. Non ? Je me sens comme si j’étais dans *The Voice* et qu’il y avait deux personnes qui me demandaient deux choses différentes, comme si je n’avais même pas prononcé les paroles de ma chanson. Donc j’ai des recommandations qui me viennent de tous les sens. Mais la question qui se pose à ce point-là est, par où commencer ? Cette semaine, il y aura une séance avec Greg Shatan, Jonathan, Laurin Kapin, qui vont nous parler des différentes révisions et de ce qui serait idéal pour l’At-Large, pour les utilisateurs finaux, pour le GAC ou autres. Parce qu’on est tellement concentré sur notre propre travail, sur les PDP de la GNSO et sur l’IPC, la BC, les activités des groupes de représentants des politique publique non commerciales, GAC ou autres, mais chacun de son côté travaille pour parvenir à un consensus au sein de son groupe de travail. Mais ce n’est pas nécessairement ce qu’il y a de mieux pour nous, ce n’est pas notre priorité. L’idée est donc de définir quelles sont nos priorités en tant qu’utilisateurs finaux dans ce processus.

Je vais donc tout de suite céder la parole à Cheryl qui nous présentera les recommandations de l’équipe ATRT3. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Ricardo. Avant de passer aux recommandations de l’ART3, je vais vous apporter un peu de contexte très rapidement.

Vous venez de présenter très bien le problème, Ricardo, et j’y ajouterais que ce que nous avons découvert ensemble avec d’autres groupes de l’ICANN, y compris le groupe MSSSI et le Conseil d’Administration d’ailleurs qui est très préoccupé par toutes ces questions, nous avons vu que, simplement dit, il y a énormément de recommandations, certaines desquelles viennent de différentes sources et qui datent de plus ou moins longtemps mais qui ne sont pas toujours informées, pas toujours fondées – et c’est ce que disait Ricardo.

Il y a des recommandations qui ont des implications et des limitations pour leur mise en œuvre. Il y a des limites dans la quantité d’approvisionnement de ressources, des limitations financières, il y a également la charge de travail que cela implique pour les bénévoles et autres. Donc au moment de hiérarchiser toutes ces recommandations, il y a des considérations.

Il y a beaucoup de recommandations, certaines desquelles ont été mises en œuvre partiellement, d’autres complètement. Dans le cas d’autres, on n’a même pas commencé à travailler sur la mise en œuvre. Mais à vrai dire, c’était complètement dépassé par les circonstances. Il y a énormément de recommandations. Donc on se demande en ce moment quel était le problème qu’on avait visé par ces recommandations ? Quel en était le résultat ? Souvent, au moment d’essayer de mesurer le succès de certaines initiatives, on n’est pas

toujours d’accord. Et on voit également qu’il y a des recommandations qui ne sont plus du tout pertinentes dans le contexte actuel de l’ICANN. Prochaine diapositive.

L’équipe ATRT3 a avancé considérablement dans le travail de discussion de tous ces sujets et d’autres également. À cette fin, l’équipe ATRT3 a recommandé que l’on revienne à l’article 10 de son rapport final – vous pourrez y accéder à travers les liens pour voir les documents originaux. Mais ce que nous avons recommandé était que l’organisation ICANN crée une entité dirigée par la communauté qui soit enjointe d’exploiter un processus de hiérarchisation pour toutes ces recommandations, celles du passé, celles du présent et celles de l’avenir.

Nous avons beaucoup discuté, beaucoup interagi avec la communauté de l’ICANN pour définir quel serait un ensemble correct de principes et de lignes directrices, y compris ce qui a déjà été recommandé et ce qui manque pour orienter la communauté en tant qu’outil pour faire le tri justement.

Yeşim, si on passe à la diapositive suivante. L’idée pour moi était présenter un concept que je tiens à cœur et c’est le terme triage que j’adore. Le triage est un mot associé au travail que nous faisons. J’ai des problèmes de connectivité, désolée si j’ai un mauvais son. En tout cas, c’est un mot que nous aimons beaucoup et qui va identifier ce travail de passage au tamis de nos activités.

Ce que je voulais préciser...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, Cheryl a une très mauvaise connexion.

CHERYL LANGDON-ORR : L'idée est de voir quelles sont les opportunités qu'a la communauté pour se préparer en tant que communauté à participer pleinement à ces processus. Il y a des outils qui ont déjà été évoqués. Si on utilise des outils comme Jamboard ou même le chat de Zoom qui nous permet d'établir les priorités pour nous mettre d'accord sur ce que nous devrions faire, sur ce que nous pourrions faire, ce que l'on voudrait faire et que l'on attribue des valeurs et des chiffres à chaque point, on pourrait avancer beaucoup plus rapidement. Ce serait un outil énormément utile pour nous tous.

Voilà la fin de la présentation. Je vais me mettre en muet parce que mes ressources internet ne m'accompagnent pas toujours.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Cheryl. Je me demande si on pourrait en discuter avec Jonathan, qui connaît bien les recommandations de l'équipe CCT RT. Si j'ai bien compris, Jonathan n'avait pas de présentation pour qu'on la mette à l'écran. Les recommandations de l'équipe CCT RT, est-ce qu'on pourrait les voir à l'écran pour que Jonathan nous les présente ? Jonathan, à vous. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Ricardo.

J'ai eu l'immense plaisir de présider la première révision du programme des nouveaux gTLD pour évaluer la mesure dans laquelle elle avait fait augmenter le choix, la concurrence et la confiance des consommateurs au DNS.

On nous avait également demandé d'évaluer le processus de candidature ainsi que les sauvegardes qui ont été mises en œuvre à la dernière minute dans la série de 2012.

La mission était donc assez vaste et dans un bon nombre de sens, il a fallu que l'on travaille très rapidement, voyant la vitesse à laquelle avançaient les choses dans la série. Donc on n'avait pas tout délégué à l'époque de cette révision CCT RT.

Mais nous avons fait de notre mieux pour évaluer le marché à l'époque pour voir s'il y avait effectivement eu une augmentation au niveau de la concurrence. Nous avons vu une grande augmentation dans le marché de la spéculation de la concurrence, dans le sens qu'il y avait un pourcentage plus élevé de nouveaux noms de domaine enregistrés et qu'un tiers des nouveaux enregistrements venaient de ces nouveaux gTLD.

Donc on a vu qu'il y avait de la concurrence et qu'il y avait du choix, mais le principal que nous avons découvert à travers le processus était qu'il y avait un vrai manque de données pour nous permettre d'avancer, que les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour bien comprendre le paysage et l'impact du programme des nouveaux

gTLD sur la concurrence. On a donc vu un échec véritable des sauvegardes qui avaient été mises en œuvre.

L’utilisation malveillante du DNS qui existait déjà dans les TLD historiques était directement impliquée aux nouveaux gTLD, et c’était l’opposé de ce que l’on avait prévu si les sauvegardes du programme des nouveaux gTLD avaient été efficaces, bien sûr.

L’équipe de révision de CCT a formulé une quarantaines de recommandations dont la plupart correspondaient à deux catégories, soit la disponibilité de données mises à disposition pour pouvoir avancer de la part de l’ICANN, mais pour toutes les parties prenantes pour l’élaboration de politiques, l’évaluation ou autre, il y avait également des constats vis-à-vis de l’utilisation malveillante du DNS et de ce que l’on voulait voir à l’avenir pour pouvoir mieux gérer les engagements d’intérêt public et autres.

Nous avons élaboré une quarantaine de recommandations et pour rajouter un petit peu de complexité à la chose, toutes les recommandations que nous avons faites n’étaient pas censées être immédiatement mises en œuvre par le Conseil d’Administration mais plutôt être des recommandations que le Conseil d’Administration allait inviter d’autres à appliquer ou à élaborer ou développer. Donc voilà pour ce qui est des recommandations de la révision CCT.

Donc il y a un début de mise en œuvre que l’on peut voir, mais certaines sont encore à un stade très préliminaire. La recommandation 1 sur le fait d’identifier un bureau ou une personne

chargée de la disponibilité des données aux fins d’élaboration de politique, cela en est encore à un stade préliminaire. Donc certaines des choses qui nous semblaient être hautement prioritaires et qui devaient être mises en œuvre immédiatement ne s’apparentent pas du tout aux délais que nous avons prévu, sans parler même de la centaine d’autres recommandations qui sont sur la table.

Donc nous continuons de penser qu’il est hautement prioritaire que l’ICANN s’assure qu’il y ait une disponibilité de données, notamment par rapport au fait de permettre plus de données par rapport à la conformité contractuelle, qu’il y ait plus de données disponibles à ce niveau-là, mais surtout de créer une culture fondée sur les données, la disponibilité de données à l’ICANN ; c’est prioritaire. Il faut que ce soit une réalité avant que l’on se lance dans une nouvelle série de gTLD ou qu’on change réellement l’organisation parce que sinon, comme Cheryl l’a dit, pendant la révision de l’ATRT3, il y a beaucoup de choses que l’on a perdu de vue parce que la mise en œuvre n’a pas été effectuée. Donc il faut pouvoir identifier des résultats patents pour voir si la recommandation fonctionne ou pas. Il faut voir si l’objectif fixé est atteint ou pas pour pouvoir mesurer la réussite ou l’échec de ces recommandations.

Donc nous, au sein de la révision CCT RT, nous considérons que la plupart de ces recommandations n’ont pas été mises en œuvre ou pas suffisamment mises en œuvre jusqu’à présent. Or, cela continue d’être une priorité pour que l’ICANN avance. Donc dans un exercice de triage,

je pense que les membres de l’équipe CCT RT seront là pour faire en sorte que cela constitue et continue de constituer une priorité.

Je me tiens à votre disposition parce que je crois voir qu’il y a quelques mains levées, donc il y a certainement des questions. Je vais y répondre maintenant. Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

Merci.

Une chose que j’ai vue dans le rapport CCT RT qui a été pour moi difficile de mesurer, mais considérant notre collectif, notre groupe, peut-être qu’il faudrait voir comment mesurer la confiance du consommateur. C’est le troisième terme de ce nom, CCT RT. Parce que la confiance, c’est difficile à mesurer. Et on a essayé il y a des années de cela de le faire et on n’a pas réussi. Comment est-ce qu’on mesure cela ? Avant de passer aux statistiques, est-ce qu’il ne faudrait pas penser à d’autres types d’indices auxquels on n’aurait pas pensé encore et qui pourraient nous aider à aborder cette question qui jusqu’à présent on n’a pas su aborder, mesurer la confiance ?

JONATHAN ZUCK :

Je crois que je vais me trouver dans une situation difficile si on approfondit trop les choses ici. Cela fait partie des efforts d’établissement de priorités. Mais pour répondre à votre question, on a fait des recommandations sur des manières potentielles de mesurer la confiance en mesurant par exemple une activité commerciale par

les utilisateurs. En d’autres termes, si c’est un domaine où les utilisateurs sont disposés à donner des informations par rapport à leur carte de crédit ou des informations bancaires, de santé ou autre, cela, c’est un signal de santé.

On a fait un sondage sur la confiance du consommateur et on a demandé aux gens : « Est-ce que vous faites confiance à ces TLD ? » Et c’est une question à laquelle il est difficile de répondre. Mais là, cela peut nous aider à avoir une idée de la confiance.

Autre chose qu’on a faite, on a créé une autre catégorie de domaines dits de confiance, c’est-à-dire si un domaine devrait être digne de confiance ou pas. Et cela fait partie de notre travail sur les recommandations politiques. Mais cela, C’est plus par rapport à l’application des recommandations. Mais aujourd’hui, on va aborder les choses d’une manière plus générale sans rentrer dans le détail.

Je pense qu’il n’y a pas d’autres questions. Alors il ne me reste plus qu’à vous remercier, Ricardo. Merci de la petite pub que vous nous avez faite au CCT RT, merci beaucoup. Et surtout, il faut que cette question du CCT RT reste bien en haut dans les priorités.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci Jonathan.

Je ne le vois pas à l’écran, mais je pense que maintenant, c’est Alan Greenberg qui va intervenir sur les recommandations WHOIS. Est-ce qu’Alan est avec nous ? Je ne l’ai pas encore vu. S’il n’est pas avec

nous, je vais céder la parole à Greg Shatan. Oh ! Quelle belle plage, Alan !

ALAN GREENBERG :

Oui, je n’arrivais pas à vous entendre, mais ça y est. Bien.

WHOIS, c’est un domaine intéressant et c’est difficile d’en parler. Les recommandations RDAP sont intéressantes. Le PDP a été élaboré pour donner lieu à une série de recommandations, dont la première a été de faire en sorte que l’ICANN et ses parties contractantes soient redevables.

La législation européenne en 2016 à cet égard, cela n’a pas été la première législation à être mise en œuvre mais cela a été la première législation par rapport à la confidentialité qui impliquait des pénalités importantes. Et il y a eu également des implications extraterritoriales prévues par cette législation qui stipulaient qu’elle s’appliquait à des entrées en dehors de l’Union européenne.

Donc on est pris dans une situation où il y a des politiques WHOIS qui stipulent que certaines choses vont être illicites pour des personnes physiques. Et il a fallu réagir vite et on n’a pas eu suffisamment de temps, en tout cas pas suffisamment de temps pour ce qui est du processus d’élaboration de politique. Et on avait un PDP sur le RDS qui était en cours depuis certaines années et qui n’avait donné aucun résultat. Donc le Conseil d’Administration a l’obligation de mettre en œuvre les politiques au sein de la GNSO mais ne peut le faire que sur une période d’un an, et c’est ce qui s’est produit justement. Le Conseil

d'Administration a mis en œuvre une nouvelle règle pour les contrats qui stipulait la manière dont les parties contractantes pouvaient gérer des données. Et la GNSO a eu la responsabilité de mettre en œuvre un groupe de travail qui allait repasser ses politiques temporaires par d'autres. Et cela a été la raison d'être de la constitution du EPDP.

L'idée était que pendant l'année que le PDP allait travailler, nous allions remplacer la spécification temporaire et nous allions rédiger un volume énorme d'informations et mettre à jour un processus avec les informations nécessaires.

Pendant la première partie de l'année, on a élaboré une politique pour remplacer la spécification temporaire. Je ne sais pas si cela a été une bonne politique, mais du point de vue du consommateur, des utilisateurs finaux, cela a été une bonne politique.

Je vais faire une pause là. Maintenant, on a toute une série de recommandations à mettre en œuvre et en dépit des discussions que nous avons à ces réunions, il ne s'agissait pas de savoir si on les appliquait ou pas, il fallait les appliquer parce que c'était la seule manière d'avancer et de s'assurer que l'on n'était pas en train d'enfreindre la loi.

Ensuite, comment mettre à disposition les informations ? C'est ce qu'on est en train de rédiger avec un certain volume d'informations. Et avec la politique que nous avons élaborée, on est en train de rédiger beaucoup plus d'informations que celles qui sont impliquées par la législation. Donc ce n'est pas illicite, mais notre politique est ainsi.

Maintenant, nous avons finalisé ce processus et on a élaboré un certain nombre de recommandations pour créer un système d’accès et de divulgation. Et le problème, c’est que lorsqu’on regarde l’ensemble de ce paquet, il ne ressemble pas à ce que nous avons imaginé.

Au sein du EPDP avec le GAC, le SSAC et d’autres groupes de la GNSO, nous avons convenu de partir du principe que d’autres choses allaient se produire. Et maintenant, on est dans une situation curieuse où on a la recommandation de la GNSO approuvée par le Conseil d’Administration. Et curieusement, lorsqu’on voit le contenu de cette séance, l’ALAC recommande de les mettre toutes deux en œuvre parce que même s’il s’agit de recommandations, nous ne pensons pas que le monde et la communauté de l’ICANN seraient bénéficiés par la mise en œuvre de ces recommandations.

Donc même si elles sont conformes au fait d’établir des priorités, cela étant dit, nous sommes maintenant bloqués dans une situation où nos politiques sont rédigées, contiennent énormément d’informations et nous n’avons aucun moyen pratique de faire en sorte que ces informations soient disponibles à ceux qui en ont besoin, ce qui inclut un nombre très large d’experts en cybersécurité qui ont besoin de l’accès à ces informations, également les personnes qui travaillent dans la propriété intellectuelle pour protéger les titulaires de droits. Donc c’est réellement un problème parce que cela va nous permettre de mettre un terme à la fraude, parce que si vous protégez les droits de propriété d’une entreprise et s’il y a une personne qui prétend être

cette entreprise, il peut y avoir une tentative de fraude par rapport à ceux qui voudraient accéder à ces informations.

Donc on est dans une situation délicate. On n’a pas de recommandation qui d’après nous pourrait traiter la racine du problème et on en a d’autres qui, d’après nous, ne répondent pas aux besoins de notre communauté.

Voilà tout ce que j’avais à vous présenter.

RICARDO HOLMQUIST : Merci beaucoup, Alan, de votre présentation.

Greg Shatan, êtes-vous prêt par rapport aux recommandations sur la protection des droits? Très brièvement, l’idée, c’est de donner un aperçu sur les recommandations qui sont présentes dans l’esprit de tout utilisateur. Merci.

GREG SHATAN : Merci Ricardo. Comme vous le voyez, je suis à la plage avec Alan. C’est très agréable d’être là.

Le groupe de travail consacré à la révision des mécanismes de protection de droits et le groupe de travail de tous les gTLD ont travaillé sur ces recommandations depuis cinq ans. Et la deuxième version de son rapport reprend ce qui a été dit à l’instant.

Le groupe de travail a passé en revue les politiques liées à l’URS, à savoir un système de révision rapide pour les difficultés des marques

commerciales avec des noms de domaine ainsi que les réclamations des marques commerciales, le programme d’enregistrement précoce et le bureau des marques commerciales qui dessert tous ces programmes.

Ces cinq ans, on a travaillé à l’étape 1 du travail du groupe. L’étape 2 se consacrera à l’UDRP, la procédure ou le mécanisme de résolution de conflit uniforme. Vous savez ce que nous allons faire d’ici cinq ans.

Les recommandations sont progressives dans leur nature. Il y avait bien sûr beaucoup de recommandations ou de recommandations potentielles en tout cas qui étaient considérées et qui étaient plus révolutionnaires. Mais les propositions qui ont finalement été présentées sont plutôt évolutionnaires.

Du point de vue de l’utilisateur final, si vous comptez potentiellement enregistrer un nom de domaine, vous serez intéressé parce que le fait que concernant l’avis qui apparaît au moment d’enregistrer une marque commerciale dans un des nouveaux gTLD au cours de la période d’enregistrement précoce ou en début de la période d’enregistrement et pour la durée de ce TLD, il y aura une politique qui sera appliquée.

La politique des marques commerciales date d’une dizaine d’années déjà et elle est un peu trop agressive, elle n’est pas aussi informative qu’elle devrait l’être. Elle sera donc reformulée pour être plus informative et moins intimidante.

Il y a également des changements à venir dans la portée du bureau des marques qui contient en ce moment des choses autres que des marques commerciales. Ce centre d’échange d’information sur les marques devrait avoir des informations un peu plus directes. La protection des marques commerciales, comme le disait Alan, il me semble, présente d’autres intérêts pour les utilisateurs finaux outre l’utilisation malveillante. Cela comporte également un risque pour la sécurité et la confiance des consommateurs. Les marques commerciales ont donc l’intention d’identifier des sources ou des ressources particulières pour les produits et les informations pour éviter qu’il y ait des confusions des utilisateurs finaux, ce qui est absolument essentiel dans le processus. Tout en reconnaissant qu’il y a une concurrence, il faut garantir des droits et la sécurité.

Le groupe de travail est désormais très près de conclure ses travaux, d’évaluer tous les commentaires et de publier un rapport final. Le processus avance. Il faut que l’on reste attentif. Il y aura un nombre de séances qui seront consacrées à ce sujet lors de l’ICANN69, réunion à laquelle nous allons tous participer virtuellement.

Si vous avez des questions, je suis là pour y répondre. Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Non, pas de question, pas de main levée. Merci Greg pour votre présentation.

Nous allons maintenant passer à Marita Moll qui présentera les recommandations à propos du modèle multipartite. Marita ?

YEŞİM NAZLAR : Marita, on ne vous entend pas. Si vous êtes en train de parler, vous êtes en muet.

MARITA MOLL : Désolée, j’avais oublié d’allumer mon micro.

Je suis Marita Moll et je m’adresserai à vous pendant quelques minutes pour parler du modèle multipartite. Ce sujet sera repris la semaine prochaine en début de la réunion générale annuelle le 19, si je ne me trompe, lors de notre réunion conjointe avec le Conseil d’Administration.

On parle ici de hiérarchisation. Or, n’oublions pas que parfois, la hiérarchisation des travaux pourrait nous empêcher de voir ce qui est plus simple de faire. Il faut gérer les ressources, le temps, qui sont limités. Il n’est pas simple de faire ce que nous faisons, et tout en même temps. Mais il faut se souvenir qu’il faut également que les choses petites soient discutées.

Dans le modèle multipartite, nous avons commencé par 21 points qui ont été concentrés en six points. Et dans la version la plus récente, on nous avait demandé d’établir comme priorité ceux qui étaient plus simples à accomplir. Alors, on s’est demandé quels étaient les plus accessibles, quels étaient les plus simples à mettre en œuvre.

Or, dans la demande la plus récente, cela a été changé. On avait trois sujets principaux parmi les six points qui ont été définis comme étant

prioritaires. Il y avait trois sujets très importants, à savoir la complexité, la culture de la confiance et le travail en silo. Ces sujets étaient très grands. Ils devaient rester d’actualité dans nos discussions, bien qu’ils ne soient pas simples. On s’est dit qu’il fallait que tout soit discuté et que tout soit inclus dans notre ligne chronologique dans le plan sur cinq ans de l’ICANN pour pouvoir nous occuper de toutes ces questions. On ne doit pas exclusivement s’occuper des sujets prioritaires, de la précision, de la portée. Ce sont effectivement des sujets de grande importance et il y a des petites parties à l’ICANN sur lesquelles on travaille. Certaines sont peut-être un peu plus accessibles que la confiance, la culture et le travail en cloison. Mais n’oublions pas ce qui n’est pas prioritaire, ne le mettons pas de côté parce que cela ne nous permettra pas de faire évoluer le modèle multipartite dans le bon sens. Ce ne sera pas le bon modèle multipartite, il sera tout simplement plus efficient que ce nous avons à présent.

Voilà mon message pour vous aujourd’hui. Je sais qu’on n’a pas énormément de temps. Si vous avez une ou deux questions, je pourrai y répondre. J’ai d’autres choses à dire, mais je pourrais m’arrêter là, Ricardo. Le message principal est passé.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci Marita. Je ne vois pas de main levée, mais je vous écoutais et il m’a semblé que vous avez parlé du travail en silo, de la culture de la confiance. Vous avez dit quels étaient les points saillants.

MARITA MOLL : La complexité, la culture, la confiance et le travail en silo et les rôles et ressources. Ce sont les trois sujets qui ont perduré sur les 21 points totaux que nous avions au départ.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Marita.

Nous allons maintenant céder la parole à Laurin Weissinger qui nous parlera de la révision SSR2. Laurin, si vous êtes là, allez-y. Désolé d’avoir pris longtemps.

LAURIN WEISSINGER : Merci à tous. J’espère que vous m’entendrez correctement.

Le SSR2 est un domaine particulier sachant que le rapport final n’a pas été publié. C’était censé être fait cette année mais avec la pandémie, ce n’était pas facile de nous occuper de tout cela. Cela veut donc dire qu’on avance doucement dans le domaine de la révision SSR2.

La révision SSR2 a un nombre de recommandations. Nous avons repris d’ailleurs les recommandations de l’équipe SSR1 que nous passons en revue. Le point de vue de l’équipe n’est pas très optimiste, on n’est pas particulièrement satisfait des points qui ont été mis en œuvre. Nous ne considérons pas que cela a été complété et que l’on

puisse aller de l’avant avec le reste des points. Voilà ce qu’a partagé notre équipe.

Par ailleurs, il y a énormément de recommandations au niveau de la sécurité interne de l’ICANN concernant la gestion des risques, l’organisation des normes de l’industrie et autres. Et on se concentre beaucoup sur l’utilisation malveillante du DNS, les points que vous avez évoqués au cours de cette dernière heure, sur la manière de gérer ce qu’il y a de pire au niveau de l’utilisation malveillante qui est permise dans les portefeuilles de certains ou autres.

Mais le problème que nous avons vu et dont nous avons entendu parler au cours de la consultation publique est que d’une part, on nous demande de la spécificité mais d’autre part, personne ne voudrait être trop spécifique non plus. Et le problème qui apparaît alors est que l’on finit par avoir énormément de texte. Nous essayons de débroussailler un peu, de réduire la quantité de recommandations. Je suis pour la réduction de la quantité de recommandations, mais qu’elles soient plus fondées, qu’elles aient plus de contenu. Et cela vient de l’équipe SSR2 également.

Dans le rapport préliminaire et non pas dans le rapport final qui sera publié bientôt, mais dans le rapport préliminaire, les recommandations étaient formulées parce qu’on avait identifié un problème et que l’équipe considérait qu’il s’agissait d’un problème qui devait être résolu. Et c’est le cas également dans d’autres équipes de révision.

Voilà pourquoi il me semble que la hiérarchisation ne va pas être toute simple parce qu’il y a énormément d’applications et de problèmes tout autour de ce que nous faisons. On n’est donc plus sûr de comment nous allons procéder avec les révisions SSR à l’avenir parce que l’approche de l’équipe ATRT de comment continuer avec ce type de rapport ne s’avère plus raisonnable.

Sachant bien sûr que notre travail n’est pas tout à fait complété et qu’il reste des domaines et des techniques pour lutter contre l’utilisation malveillante du DNS dans les contrats, dans la passation de contrat pour essayer de résoudre tout cela, ceci nous fait générer énormément de recommandations et c’est cela l’essentiel. À l’avenir, il faudrait que l’on identifie l’importance des recommandations et c’est ce que devrait faire l’ALAC également à l’avenir.

Nous avons reconnu tout cela dans le rapport. Cela a été également repris dans le rapport de l’équipe CCT. On parle de transparence, de la manière de mesurer tout cela. Ce sont des points d’une pertinence extrême.

Pardon, on me dit que je devrais parler plus fort. Je parle avec mon micro habituel. Je ne m’en étais pas rendu compte.

Mais en tout cas, si on ne s’occupe que de ces points-là, on aurait déjà énormément de problèmes et d’implications de politiques à évaluer. Donc ces trois sujets ont déjà énormément de recommandations qui y sont associées.

RICARDO HOLMQUIST : Laurin, on a perdu votre audio.

LAURIN WEISSINGER : Non, j’avais terminé.

RICARDO HOLMQUIST : Merci beaucoup, merci à tous.
On a une question de Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Merci Ricardo.

Je suis un petit peu surprise par toutes ces recommandations parce que certaines ont trait à la sécurité de l’ICANN. Et je pensais que l’organisation ICANN allait se pencher sur ces questions de manière indépendante par rapport aux autres questions liées à l’utilisation malveillante du DNS et qui ont à voir avec la sensibilisation, les règles de l’ICANN si vous voulez par rapport aux opérateurs de registre et bureaux d’enregistrement et l’impact que ces recommandations ont au niveau mondial. Donc je pensais qu’on allait faire une certaine distinction entre ces recommandations au sein de l’organisation ICANN et celles qui ont un impact si vous voulez sur les utilisateurs finaux.

LAURIN WEISSINGER : Holly, ce qu’on fait, c’est qu’on passe en revue par thématique. Donc il y a une section qui se concentre sur les thématiques que je viens de décrire, par exemple la conformité interne, les normes. Ensuite, il y a une autre section qui elle a trait à l’ensemble du domaine lié à l’utilisation malveillante et là, il y a beaucoup de choses qui sont en lien avec par exemple le fait de déclencher l’action de certains mauvais acteurs qui sont peu nombreux mais qui sont là, également changements dans les contrats et ce genre de choses.

Donc oui, effectivement, on fait des distinctions dans l’examen dans la mesure du possible. Et lorsque le rapport final va être présenté, vous le verrez clairement.

HOLLY RAICHE : Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Holly, merci Laurin. Pas d’autres mains levées ?

Merci à tous des présentations. Excusez-moi, je vois Sébastien qui a levé la main. Allez-y Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Ricardo.

Là, je ne parle pas d’une révision en particulier mais j’avais un commentaire à faire, à savoir que Cheryl a fait une très bonne présentation sur l’une des recommandations qui émane de l’ATRT3.

Mais étant donné que vous avez fait une liste de tous les points, il faut aussi prendre en considération quatre autres recommandations dans le cadre de l’ATRT3. C’est pourquoi je pense qu’il est important d’avoir cela présent à l’esprit puisque dans le cadre du travail ATRT3, on a peu de recommandations mais certaines nous semblent importantes, même si on fait un classement. Donc il y a des conséquences par rapport à ce que fait l’ATRT3. Il y a la question par rapport à savoir comment organiser les révisions à l’avenir, comment organiser la mise en œuvre, comment organiser les consultations publiques, et j’en passe. Donc je pense qu’il est important de le prendre aussi en considération.

Et de fait, chacune des personnes qui sont intervenues ici défend finalement son petit lopin de terre en disant : « Le plus important, c’est ce sur quoi je travaille. » Mais à l’ICANN, ce qui est important, c’est que chacun peut être tenté de défendre son lopin de terre, mais on participe tous à la même chose finalement ; c’est pourquoi il est important d’organiser nos travaux et d’organiser les choses.

Oui, je sais Cheryl, je sais que vous étiez censée intervenir. Mais je vois que toutes les recommandations figurent sur la liste à l’écran et je pensais qu’il était important de dire que l’ATRT3 a donné lieu à cinq recommandations.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Sébastien. Merci de nous avoir présenté cette question de manière légèrement différente de ce qui était prévu. L'idée est d'avoir une conversation. Nous avons 91 participants à cette réunion, donc l'idée, c'est de passer en revue les différentes recommandations de l'ATRT3. Je pense que c'est l'une des toutes nouvelles recommandations du groupe de travail.

L'idée, c'est d'avoir une interaction. Là, je ne vois pas de demande d'intervention de la part des participants. L'idée donc, c'est d'avancer dans l'établissement de priorités pour les utilisateurs finaux et d'essayer de voir les priorités pour nous, nous, utilisateurs finaux. Donc on pourrait commencer ici un petit sondage par rapport à ces cinq recommandations de l'ATRT3 et laisser ainsi la possibilité à chacun d'entre nous de donner son point de vue par rapport à l'établissement de priorités, quelle est la principale priorité, la plus urgente, intermédiaire ou priorité faible. C'est pour l'évaluation de priorités.

Désolé, je n'ai pas affiché tout le texte à l'écran. L'idée, c'est que pour la recommandation 1 de l'ATRT3, vous nous disiez quel est d'après vous le niveau de priorité de cette recommandation. Niveau élevé, intermédiaire ou faible ? Allez-y, vous pouvez voter et nous dire quel est d'après vous le niveau de recommandation, élevé, intermédiaire ou faible. En attendant les résultats, Jonathan et Sébastien ont levé la main. Pouvons-nous d'abord afficher les résultats du sondage à l'écran ?

YEŞİM NAZLAR : Oui, bien sûr Ricardo. Attendez... 34 % des personnes ayant participé ont voté. Je vais partager avec vous les résultats dans un instant.

RICARDO HOLMQUIST : Merci beaucoup Yeşim.

Par rapport à la première priorité, évaluation des révisions périodiques et organisationnelles, il s’agit d’une priorité intermédiaire semble-t-il. Je vais céder la parole à Jonathan. L’idée, c’est d’avoir une discussion, pas simplement de répondre au sondage et un point c’est tout. Non, c’est de susciter une discussion.

Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK : Merci Ricardo. Je voulais faire un commentaire important.

Nous, en tant que communauté At-Large, nous essayons dans la mesure du possible d’analyser en amont les intérêts des utilisateurs finaux de l’internet. Et c’est un petit peu la difficulté pour nous, mais c’est à la fois notre rôle. Et ce qui complique un petit peu les choses, c’est d’essayer de se concentrer une à une sur les recommandations de cette révision en termes d’impacts sur les utilisateurs finaux. Il faut plutôt les voir par rapport à l’impact qu’elles ont sur notre capacité à faire évoluer les intérêts des utilisateurs finaux. Donc c’est une distinction très subtile par rapport aux réformes organisationnelles.

Par rapport aux politiques, on parle très souvent des intérêts des utilisateurs finaux pour faire en sorte que les autorités chargées de l’application de la loi aient accès aux données. Mais en termes de réforme organisationnelle, là, il faut prendre un petit peu de recul et voir quelles sont les implications d’une recommandation en particulier sur notre capacité à avancer dans ce domaine, c’est-à-dire notre capacité à participer dans le fonctionnement de l’ICANN, dans les activités de l’ICANN. Et cela doit être notre critère et non pas celui de la défense des utilisateurs finaux.

Donc cette recommandation, à titre d’exemple, la raison d’être de la recommandation, c’est parce qu’il y a eu énormément d’équipes de révision qui ont produit tellement de recommandations sur lesquelles il faut faire des commentaires et tout cela donné lieu au problème auquel on est confrontés maintenant. On a de nouvelles recommandations alors que les anciennes recommandations n’ont pas encore été pleinement mises en œuvre. Et nos volontaires qui travaillent là-dessus sont totalement dépassés par les événements.

Donc voilà un petit peu la situation, et c’est quelque chose d’unique parce qu’on est une communauté de bénévoles à l’At-Large et il y a un épuisement des volontaires et les besoins en termes de renforcement des capacités sont propres à l’At-Large. Donc cette recommandation en particulier devrait constituer une grande priorité pour nous parce qu’il faudrait espacer un petit peu plus ces révisions pour qu’elles soient mieux gérées et pour réduire les demandes vis-à-vis de nous, communauté, de nous pencher sans arrêt sur les réformes

organisationnelles alors qu'on doit faire un travail au niveau de la politique pour aider les utilisateurs finaux.

Donc c'est un exemple. Je ne veux pas avoir une influence sur votre réponse au sondage, pas du tout, mais je pense que certaines des révisions organisationnelles ont plus à voir avec nous en tant qu'organisation plutôt que par rapport à la défense des utilisateurs finaux.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Jonathan.

Sébastien, vous voulez intervenir ? C'est une nouvelle main levée, Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, tout à fait d'accord avec Jonathan et tout à fait d'accord avec le commentaire fait par Marita. Je ne pense pas qu'on ait suffisamment parlé de cette recommandation en détail pour passer à un vote.

La démocratie, c'est une bonne chose, mais la démocratie non éclairée, ce n'est pas une bonne chose. Et je pense qu'il s'agit là de l'un des points les plus importants sur lequel l'At-Large doit insister. Dans le cadre des travaux de l'ATRT3, on a travaillé très dur pour élaborer cette recommandation. Donc si vous, vous ne la soutenez pas, c'est la fin de tout. Et je pense qu'il faut essayer d'expliquer un

peu mieux la raison d'être de cette recommandation, et l'intitulé finalement ne traduit pas réellement exactement l'importance de la question. Si on n'a pas de discussion, on ne va pas savoir tout ce que recèle cette recommandation. Moi, je suis à l'ATRT3 donc je sais de quoi il s'agit mais pour les autres, je ne suis pas sûr. Et l'intitulé lui-même ne nous aide pas.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Sébastien.

Alan Greenberg ?

ALAN GREENBERG : Merci. Un commentaire par rapport à ce qu'a dit Jonathan.

Il est important pour nous de travailler sur les révisions organisationnelles et institutionnelles et sur toutes ces questions. Et finalement, cela revient à l'idée de la crédibilité de l'ICANN.

C'est-à-dire si l'ICANN ne peut pas dire avec force que c'est une organisation légitime et le faire en bonne et due forme, alors c'est la fin de haricots. C'est une position qu'on prend au nom de l'ICANN. C'est pourquoi nous participons très activement à certaines de ces choses. Et si on cesse de le faire, ce n'est pas une question de politique au sein de l'ICANN mais c'est la crédibilité de l'ICANN qui est en jeu et cela, c'est absolument crucial par rapport à tous les autres travaux que l'on est en train d'effectuer.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Alan.

J’ai Jonathan maintenant qui lève la main.

JONATHAN ZUCK : C’est une ancienne main.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Jonathan.

Plus de mains levées, pas pour l’instant.

Qui est reprise dans le chat, c’est une idée qui propose que l’on essaie de déterminer par où commencer, comment déclencher ce débat. Et ce n’est pas là, définitivement pas. Il nous reste quatre minutes pour ce débat et le temps ne suffit pas pour passer en revue chacune des recommandations. L’idée ici était de vous proposer le débat pour que la présence de tous ces participants nous permette de présenter cette grande quantité de recommandations et pour que l’on puisse définir nos priorités en tant qu’utilisateurs finaux à l’At-Large ensemble.

L’idée est donc de définir quelles seront les prochaines étapes pour ce travail. Je sais que pour chacune de ces recommandations, il faudra l’évaluer. On pourrait avoir une enquête et ce, dans le but d’avoir davantage d’interaction. On utilise désormais un outil. Je ne sais pas si vous le connaissez tous, mais on a décidé de vous présenter cette enquête pour ensuite définir les prochaines étapes ensemble. Nous

avons un groupe de travail qui va se pencher sur les recommandations, qui discutera de pourquoi on a tant de recommandations, de ce qu’on peut faire et autres. Merci. La deuxième enquête porte sur les recommandations de politiques et l’établissement de priorités de ces recommandations dans le cas particulier de l’ATRT3.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Désolé Ricardo, mais prenez les sujets qui ont été présentés. On devrait peut-être commencer par là et non pas par les sujets qui n’ont pas été présentés. Moi-même, j’ai présenté les choses brièvement vers la fin, mais ce n’est pas juste. On ne peut pas commencer le débat par les sujets qu’on ne connaît pas. On a entendu parler du CCT RT, d’autres. Je vous en prie, je pense qu’on n’avance pas dans le bon sens avec les éléments qui n’ont pas été présentés. Désolé.

RICARDO HOLMQUIST :

Désolé Sébastien. Tout à fait, on n’a pas de présentation pour chacune des révisions. On n’a pas fait de recommandations pour chacune de ces révisions. On a vu les révisions de l’équipe CCT RT qui étaient d’une quarantaine et dont Jonathan vient de parler, surtout pour ce qui est de la sécurité, de la stabilité et la résilience. Laurin a formulé ces recommandations en termes généraux. Et pour ce qui est du WHOIS, on a une centaine de recommandations.

Donc oui, le but est d’avoir une idée de ce qu’en pensent les participants et de pouvoir savoir à peu près quel serait l’avis de nos utilisateurs en général.

On a des mains levées. Je vois Cheryl, Holly et si vous êtes d’accord, nous allons conclure avec l’enquête. On passe à Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Ricardo.

Il ne nous reste plus que quelques minutes, mais il me semble important de reconnaître que c’est un exercice qui pourrait être fait avec bien sûr certaines limitations, sachant que Zoom ne nous permet pas de tout faire par exemple. Il y en a d’autres. Mais plutôt que de démontrer ce que Zoom nous permet de faire, peut-être devrait-on essayer de susciter l’attention de tous parce que la discussion doit procéder au sein des différents groupes de travail. On a des outils à notre disposition comme Jamboard par exemple. On ne peut pas le montrer dans la séance aujourd’hui, malheureusement. On a également Mirror qu’on pourrait voir dans la période intersession. Et ce sont essentiellement des outils similaires qui nous permettent d’interagir dans l’environnement virtuel avec des post-it, de notes, des gribouillis pour voir quelles sont les tendances. Donc je pense qu’on pourrait le faire avec toutes les informations et sans qu’il soit nécessaire qu’on soit tous connectés en même temps dans une même séance.

Voilà ce que je pense. Désolée Ricardo, merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Cheryl.

J’ai une main levée et c’est Holly. Oui, c’est notre dernière enquête. Il ne nous reste plus que huit minutes pour cette séance et les cinq dernières minutes seront utilisées par Alperen Eken qui présentera un tableau blanc. Malheureusement, on n’a pas pu l’utiliser pour cette présentation mais si je ne m’abuse, je crois qu’il pourrait être utilisé par le groupe. Donc Holly, allez-y, puis nous allons voir quels sont les résultats de l’enquête. Merci.

HOLLY RAICHE : Merci Ricardo.

Je suggère que l’on voit cette liste à la fin de la séance pour que l’on ait tous la possibilité d’évaluer tout cela et que l’on puisse chacun établir ses priorités et mettre de côté ce qui nous intéresse le plus parce que là, en ce moment, on ne peut même pas faire défiler la liste. Et je sens que le résultat ne sera point utile dans le temps qu’on a en plus. Je pense qu’il vaudrait mieux que l’on prenne le temps. Moi-même, je veux voir la liste, considérer des points et répondre, sachant que j’ai bien pesé chacune des informations.

Merci.

RICARDO HOLMQUIST : Merci Holly. L’idée de partager cette liste de recommandations était de vous permettre de réfléchir. L’idée de l’exercice, comme je l’ai dit, était de vous permettre d’établir les priorités. Il y a à peu près 200 recommandations et elles sont trop nombreuses, c’est vrai, on ne peut pas travailler sur toutes ces recommandations. Il faut que l’on se focalise et que l’on décide ce qui est d’importance pour nous en tant qu’utilisateurs finaux.

Si nous parvenons à un consensus entre nous, ce sera déjà cela. On ne peut pas se mettre d’accord avec toutes les SO et AC. Peut-être des recommandations seront prioritaires pour d’autres groupes et pas nécessairement pour nous.

Je n’ai plus d’autres intervenants demandant la parole. Nous verrons donc très brièvement comment utiliser ce tableau blanc, l’idée étant d’avoir un nouvel outil que l’on puisse utiliser au sein des groupes de travail, pas d’avoir un cours approfondi de cet outil. Alperen ?

ALPEREN EKEN : Merci Ricardo.

Je suis Alperen Eken.

YEŞİM NAZLAR : Désolée de vous interrompre. Est-ce que vous voulez que l’on voie les résultats de l’enquête avant de passer à Alperen ?

APEREN EKEN : Oui, allez-y.

YEŞİM NAZLAR : Désolée, cela va me prendre quelques secondes. Voici les résultats de l’enquête que nous venons de faire, voilà. À vous Alperen.

APEREN EKEN : Merci Yeşim. Je vais maintenant partager mon écran.

Bonjour à tous. Voilà le triage des recommandations. Par où commencer ? À l’ICANN, on a quelques outils de collaboration et pour le travail en ligne. On a d’une part le tableau blanc de Zoom, qui peut être utilisé pour collaborer. Je viens d’ouvrir ce tableau blanc. J’ai des diapositives pour vous le montrer en davantage de profondeur.

Pour discuter de chaque sujet, on peut saisir du texte. Voilà un exemple de recommandation de l’ATRT3. Les participants peuvent prendre des notes, intervenir. Si vous regardez, les participants peuvent faire leurs commentaires. On pourrait utiliser cette fonction à l’avenir pour permettre davantage de collaboration entre les participants pour discuter de chacune de ces recommandations et chacun de ces sujets.

Outre les notes pour partager leur avis, ils peuvent également utiliser les tampons. Par exemple, ils peuvent signaler qu’ils « aiment » quelque part dans le texte, ils peuvent mettre des coches, des croix comme vous voyez ici pour mieux refléter les idées des gens.

Ce tableau blanc de Zoom peut être utilisé sur les ordinateurs et sur les dispositifs mobiles, ce qui permettrait que les séances futures soient disponibles pour tous.

Voilà tout de mon côté. Merci à tous.

RICARDO HOLMQUIST :

Merci Alperen.

Comme je l’ai dit, l’idée était d’avoir une petite présentation des outils qui peuvent être utilisés sur Zoom. Je pense que Jamboard de Google peut également être utilisé en ligne pour ces séances de Zoom, mais il faut que nos réunions soient plus interactives à l’avenir.

Il ne nous reste plus qu’une minute. Donc en tant que prochaines étapes, je vois que sur le chat, cela a déjà été proposé et c’était le but de cette discussion. À l’avenir, on reprendra les activités au sein du groupe de travail de finances et du budget. Le groupe de travail des politiques consolidées d’At-Large ou le groupe de travail consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD sont des petits groupes par exemple qui se penchent sur des sujets particuliers. Voyant les résultats positifs du groupe de travail des politiques consolidées, je dirais qu’il faudrait que l’on suive leur exemple pour discuter de toute ces recommandations et hiérarchiser ici nos priorités au sein d’un groupe de travail qui reprenne toutes ces recommandations et qui informe le groupe de travail de finances et de bug OFB et qui présente à l’At-Large les priorités qui ont été identifiées.

Je n'ai plus rien à dire à ce sujet. Je me demande si Maureen ne veut pas conclure elle-même cette séance. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Ricardo.

Merci à tous d'avoir participé à cette discussion très importante pour nous. Au sein de l'At-Large, c'est une discussion très utile. Et nous avons fini à l'heure. Donc étant donné tout ce dont on a parlé aujourd'hui, c'est une excellente chose. Et de toute façon, on va continuer à parler après l'ICANN69 lorsque nous allons nous retrouver en groupe pour recommencer à travailler.

Nous en avons fini avec cette séance. On se retrouve très prochainement pour notre deuxième séance avec une petite pause d'une demi-heure entre les deux séances. À tout de suite.

JONATHAN ZUCK :

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]